



# Bilan du Comité Social et Economique (CSE)



Janvier 2026

## « Servir sans compter »

### La nouvelle vision de France Travail ?

Notre Ministre du Travail entend participer activement à la **logique de militarisation croissante**. C'est en tout cas le sens de ses dernières déclarations :

- création d'une structure dédiée au recrutement pour l'industrie de défense, **dirigée par un général (!!!)**
- mobilisation des agent.es au service d'une économie de guerre présentée comme inéluctable

Sous couvert d'anticipation des besoins de l'emploi, France Travail participera donc à la normalisation de la course à l'armement, tout en continuant d'afficher une prétendue neutralité et un vernis humaniste.

La direction prétend « *Donner du sens à nos actions afin de susciter l'adhésion et l'engagement de chacun* » avec la valeur « *sens et engagement* ». Pense-t-elle réellement susciter l'engagement des collègues en les associant, directement ou indirectement, à l'économie de guerre ? Pense-t-elle susciter l'adhésion des usager.es privé.es d'emploi en les contraignant à accepter des offres dans ce domaine ?

Car, les **10 000 à 15 000 offres annoncées** pour l'industrie militaire relèveront certainement de l'offre raisonnable d'emploi, des métiers en tension et de tout ce qui va avec en matière de contrainte pour les personnes privées d'emploi. Peut-on contester le droit des usager.es à refuser de travailler pour l'industrie de l'armement, comme hier certains refusaient de faire leur service militaire ?

Aux annonces faites par le ministre s'ajoutent la promotion depuis quelques semaines du **Service Militaire Volontaire (SMV)** et l'incitation faite aux agent.es à s'engager dans la **réserve opérationnelle**. France Travail assume ainsi pleinement sa collaboration avec le gouvernement en matière de militarisation.

D'un côté, une direction qui parle d'éthique, de « *responsabilité sociale* », de « *valeurs* » et même de « *neutralité* ». De l'autre, des choix qui ne peuvent que questionner.

« **Servir sans compter** », la devise du 68<sup>e</sup> régiment d'artillerie (5<sup>e</sup> batterie), deviendra-t-elle bientôt la nôtre ?

### C'Zam – Quand efficience rime avec dégradation du service

Nous constatons des délais de traitement de plus en plus longs et des réponses pas toujours adaptées aux sollicitations (réglementaires et RH) remontées par C'Zam. Le redéploiement (**et donc la suppression car il s'agit bien de cela**) au niveau national de 600 postes dans les Fonctions Support vers le réseau d'ici 2027 est d'autant plus incompréhensible au regard des attentes des agent.es, que ce soit pour répondre à un.e usager.e ou bien pour résoudre une problématique RH.

Au lieu de tout miser sur la simplification, l'IA et/ou la réorganisation, la Direction ferait mieux d'ouvrir les yeux et de regarder notre quotidien en face.

### Télétravail exceptionnel

Vous avez été nombreuses et nombreux à chercher désespérément dans Horoquartz le motif « Télétravail exceptionnel » pendant l'épisode neigeux. Que tout le monde se rassure ! Ce motif, à la main de la direction, le reste jusqu'à la saisie ! La DR nous a assuré avoir régularisé tous les compteurs en incrémentant le bon motif.

### DPA Collectifs

Fautes de bras (ou de ressources), plusieurs agences innovent en créant des plages de « DPA Collectifs ». Le principe est vieux comme le monde : faire croire (ou s'auto-persuader) que le traitement de masse revêt un caractère « personnalisé ». La DR nous certifie qu'il n'existe à ce jour aucune expérimentation sur le sujet. Mais alors... Est-ce normal ??

## L'Agence de Paris Ney prête à prendre le large ?

Avant même l'ouverture de ses portes, l'Agence de Paris Ney dans le 18<sup>e</sup> arrondissement faisait couler beaucoup d'encre : implantation excentrée, environnement peu agréable, locaux sur plusieurs niveaux (dont un « rez-de-jardin » digne d'une cave), ... Après bon nombre de problématiques diverses et variées (présence de rats, contamination de l'eau, ...) et de contentieux avec le bailleur, la DR a donc porté son choix sur de nouveaux locaux situés au 55 Ter boulevard de la Chapelle.

Adossée à des voies ferrées, l'agence sera voisine d'un magasin de gros (METRO) et d'une entreprise spécialisée dans les transports routiers de fret (DPD). Elle accueillera également les équipes parisiennes du CRE et de la PTC.

L'ouverture est prévue en cette fin d'année. La Direction promet que tout sera prêt pour accueillir agent.es et usager.es. Mais force est de constater que du côté des collectifs, ça freine des 4 fers...



## Capgemini : un prestataire gênant ?

Alors que Capgemini intervient régulièrement auprès de France Travail (suivi du plan « Efficience »), nous apprenons que :

- l'entreprise envisage de supprimer **2400 emplois (sur 35 000)**, invoquant l'essor de l'Intelligence Artificielle et un (prétendu) ralentissement de ses activités ;
- sa branche américaine collabore de façon étroite avec l'agence américaine ICE, symbole d'une politique autoritaire, violente, raciste et répressive à l'encontre de la population états-unienne, qu'elle soit avec ou sans papiers.

Capgemini a ainsi participé à des dispositifs de surveillance, de localisation et d'expulsion des personnes étrangères. Ces activités ont été dénoncées par de nombreuses organisations de défense des droits humains et par les syndicats de l'entreprise. Pire. En fonction du taux de réussite des opérations, des bonus supplémentaires étaient prévus pour les plus « performants ». Autrement dit, la politique du chiffre récompensée.

Même si l'entreprise s'est depuis débarrassée de sa scandaleuse filiale, le choix des prestataires par notre Etablissement interroge.

**Afficher et prôner des « valeurs », c'est certes très « corporate » mais ce serait encore mieux de les respecter. S'appuyer sur une entreprise qui licencie pour viser l'efficience, en proposant comme levier d'action « l'intelligence artificielle », c'est à se demander si finalement, le véritable objectif (inavoué ?) de la DG ne serait pas purement et simplement de supprimer des emplois sans autre considération.**

## Message de la DR au réseau sur les intempéries

A l'occasion des épisodes neigeux, la DR a communiqué auprès des lignes managériales sur les possibilités d'aménagement de l'organisation et du temps de travail (départ anticipé et/ou télétravail exceptionnel entre autres).

Comme à chaque fois, certain.es agent.es ont été destinataires des consignes régionales et d'autres non. Alors comme à chaque fois, il a été demandé à ce que la DR s'adresse à tou.tes les agent.es afin que les informations soient connues de toutes et tous. Et bien pour une fois, cette demande semble avoir été entendue ! Verdict au prochain évènement climatique ?

## Fiches de signalement : mais qui les traite ??

Une équipe démantelée, de nouvelles prérogatives rattachées aux DAPE et aux DD : depuis plusieurs mois, le circuit des fiches de signalement (FDS) a été totalement revu par la Direction et cette dernière n'a pas estimé utile d'en informer les représent.es du personnel. C'est donc à l'occasion d'un CSE extraordinaire (voté à l'unanimité) qu'on essaiera d'y voir plus clair...

## SUPPRESSIONS DE POSTES - GEPP

### Même combat !

**Entre budget à rabais, suppressions de postes, externalisation de nos missions, quel est l'avenir de France Travail ? Quel lien entre suppressions de postes et GEPP ? Quelles conséquences ?**

**Venez en discuter avec nous dans le cadre d'une HMI !**

**JEUDI 12 MARS à 14H sur TEAMS**

[cliquez ici](#)

**Du 12 au 19 mars**  
**Je vote et fais voter NON à l'accord GEPP**  
**Refusons de valider des suppressions de postes !**  
Aucun emploi n'est en trop à France Travail

Tous nos dossiers sur <https://peidf.syndicatcgt.fr/>

Suivez-nous :

Sur Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/profile.php?id=61571735217453>

Sur Bluesky : <https://bsky.app/profile/cgftidf.bsky.social>

Sur Youtube : <https://www.youtube.com/@cgtfrancetravailidf>

Sur Instagram : <https://www.instagram.com/cgftidf/>

